



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline – Travail

.....

MINISTRE DU PETROLE, DE L'ENERGIE
ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE ABDOURAHMANE CISSE

A L'OCCASION

DE AFRICA ENERGY MARKET PLACE

Mercredi 26 JUIN 2019
ABIDJAN

Monsieur Wale Shonibare, Vice-Président de la Banque Africaine de Développement,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales et des Partenaires Techniques et Financiers,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs et Chefs de Service,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs de la Presse,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de cette seconde journée d'Africa Energy Market Place, organisé par la Banque Africaine de Développement.

Je voudrais à cette occasion, saluer l'ensemble des délégations qui ont effectué le déplacement à Abidjan et vous souhaiter un agréable séjour en terre ivoirienne.

Monsieur le Vice-Président de la BAD,

Je voudrais vous demander de bien vouloir transmettre à M. Akinwumi Adesina, Président de la Banque Africaine de Développement, nos chaleureuses salutations et nos remerciements pour les efforts déployés par l'Institution qu'il dirige, en vue de l'électrification accélérée de l'Afrique.

Mesdames et Messieurs, chers participants

Après le lancement de l'initiative Africa Energy Market Place, les 5 et 6 juillet 2018 à Abidjan et les assises d'Africa Investment Forum, les 6 et 8 novembre 2018 à Johannesburg, nous sommes réunis

depuis hier, pour démarrer un nouveau cycle de partage d'expériences avec les pays frères du Ghana, de l'Angola, du Botswana, de la République Démocratique du Congo et de Madagascar.

Les échanges au cours de la première journée ont permis de passer en revue pour ces cinq pays frères:

- la vision et les objectifs stratégiques de développement des différents segments du Secteur Electricité d'ici l'horizon 2025-2030 ;
- le cadre réglementaire et institutionnel, les réformes réalisées et à venir, et leurs impacts sur le plan de développement du Secteur Electricité ;
- les indicateurs clés relatifs à la capacité installée, à la production, au mix-énergétique, aux taux de couverture et d'accès et au potentiel par source ;
- les projets prioritaires, les défis majeurs et les perspectives notamment de diversification du mix-énergétique et de prise en compte du contenu local ;
- le plan des investissements, ainsi que la présentation des opportunités d'affaires ;
- et bien évidemment les attentes du Secteur privé et des PTFs.

Le traitement adéquat de ces enjeux devrait faciliter et accélérer le financement des projets identifiés, grâce à un plan d'actions coordonné et partagé par tous les acteurs ici présents.

Mesdames et Messieurs, chers participants

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'objectif du Gouvernement est de fournir aux populations ivoiriennes une énergie abondante, de qualité et à un coût abordable, tout en respectant nos engagements de la COP21 d'atteindre un mix énergétique de 42% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.

C'est pourquoi, nous nous attelons à prendre les dispositions afin de réaliser effectivement les engagements que nous avons précédemment pris.

En effet, le cadre réglementaire encadrant le développement des énergies renouvelables, le plan d'actions pour le développement hors réseau (notamment pour les zones isolées) ainsi que les principaux textes réglementaires y afférents seront soumis avant fin juillet 2019 aux partenaires techniques et financiers pour échanges et recueillir leurs suggestions, avant la validation par le Gouvernement.

En outre, plusieurs projets de production d'électricité, notamment dans les énergies biomasse et solaire, sont en cours de négociation avancée.

Par ailleurs, dans le cadre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) annoncé le 31 décembre 2018 par le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Alassane Ouattara, trois mesures concernant le volet électricité ont été arrêtées, à l'effet de faciliter l'accès à l'électricité des couches sociales les plus vulnérables. Il s'agit notamment de :

- la réduction de 20% du tarif social domestique 5A. Cette mesure en vigueur depuis janvier 2019, bénéficie à plus de 890,000 ménages soit plus de 5.3 millions de nos concitoyens ;
- l'accélération du Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) par l'électrification de l'ensemble des localités de plus de 500 habitants au plus tard décembre 2020. Cela permettra d'atteindre un taux de couverture de 80% en 2020 contre seulement 33% en 2011 avec pour objectif d'atteindre l'accès universel à l'électricité à fin 2025 ;
- l'intensification du Programme d'Electricité pour Tous (PEPT) qui permet aux familles à faibles revenus de se raccorder à

l'électricité en payant sur une période allant jusqu'à dix ans les frais de branchement évalués à 150 000 FCFA. A fin décembre 2018, 564 000 abonnés ont bénéficié du PEPT, soit plus de 3 millions d'habitants.

Mesdames et Messieurs, chers participants

Les défis de nos Etats en matière de développement sont entre autres, l'électricité, l'eau l'éducation, la santé, les infrastructures, et la sécurité. Les besoins sont donc immenses mais les ressources rares.

C'est pourquoi je tiens à renouveler mes remerciements à Monsieur Akinwumi Adesina, Président de la Banque Africaine de Développement et à tous les partenaires associés à cette initiative dédiée au développement et au renforcement du secteur de l'énergie, plateforme qui réunit les acteurs du secteur public et du secteur privé, ainsi que les bailleurs de fonds.

Tout en félicitant les organisateurs et tous les participants pour cette mobilisation exceptionnelle, je souhaite plein succès à ces assises et je déclare ouverts les travaux de la seconde journée de **l'initiative « Africa Energy Market Place »**.

Je vous remercie.